

France-Nanterre: Road salt

OJ S 89/2022 06/05/2022

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroutes du Sud de la France - ASF

Postal address: 1973, boulevard de la Défense - Bâtiment Hydra - CS 10268

Town: NANTERRE CEDEX

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92757

Country: France

E-mail: ao.dcal@vinci-autoroutes.com

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>

I.1. Name and addresses

Official name: COFIROUTE

Postal address: 1973, boulevard de la Défense - Bâtiment Hydra - CS 10268

Town: NANTERRE CEDEX

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92757

Country: France

E-mail: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-cofiroute.omnikles.com>

I.1. Name and addresses

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Postal address: 432, avenue de Cannes - BP 41

Town: MANDELIEU Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

I.1. Name and addresses

Official name: VINCI Autoroutes Alsace

Postal address: Centre Autoroutier de l'Ackerland

Town: ITTENHEIM
NUTS code: FRF11 Bas-Rhin
Postal code: 67117
Country: France
E-mail: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com
Internet address(es):
Main address: www.vinci-autoroutes.com
Address of the buyer profile: <https://consultations-cofiroute.omnikles.com>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-asf.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-asf.safetender.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture et livraison de sel de déneigement

II.1.2. Main CPV code

34927100 Road salt

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Les besoins du groupement de commandes constitué des sociétés de VINCI Autoroutes, soit ASF, COFIROUTE, ESCOTA et VINCI Autoroutes Alsace comprennent les prestations de fourniture et livraison de sel de déneigement en tous points du réseau autoroutier de VINCI Autoroutes. Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre multi-attributaires (AC) à marchés subséquents (MS), sans minimum, décomposé en 4 lots avec une quantité maximale par lot. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

Maximum number of lots that may be awarded to one tenderer: 4

II.2. Description

II.2.1. Title

Fourniture et livraison de sel de déneigement de classe A et B sur les sites pour la zone 1 (COFIROUTE, VINCI Autoroutes Alsace, ASF-Ouest Atlantique)
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

34927100 Road salt

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

NUTS code: FRB0 Centre - Val de Loire

NUTS code: FRD1 Basse-Normandie

NUTS code: FRF1 Alsace

NUTS code: FRG0 Pays de la Loire

NUTS code: FRI1 Aquitaine

NUTS code: FRI3 Poitou-Charentes

Main site or place of performance: Les sites de COFIROUTE, VINCI Autoroutes Alsace, ASF-Ouest Atlantique

II.2.4. Description of the procurement

Les quantités totales maximales tous sites confondus pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement de classe A et B (cumulées tous sites) seront de 60 000 Tonnes, sur les 4 ans.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 700 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement : Financement 100% en propre. Aucune avance ne sera accordée. Délai de règlement des factures : 60 jours à compter de leur date d'émission par le titulaire. Les prix de l'AC (constituant des prix plafonds) sont fermes jusqu'au 31/05 /2023 puis mis à jour annuellement. D'autres modalités sont prévues au CCAP pour les bons de commande émis dans le cadre des MS.

II.2. Description

II.2.1. Title

Fourniture et livraison de sel de déneigement de classe A sur les sites pour la zone 2 (ASF-Aquitaine Midi Pyrénées et ASF-Sud-Atlantique Pyrénées)

Lot No: 2A

II.2.2. Additional CPV code(s)

34927100 Road salt

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI1 Aquitaine

NUTS code: FRI3 Poitou-Charentes

NUTS code: FRJ2 Midi-Pyrénées

Main site or place of performance: Les sites d'ASF-Aquitaine Midi Pyrénées et ASF-Sud-Atlantique Pyrénées

II.2.4. Description of the procurement

Les quantités totales maximales tous sites confondus pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement de classe A (cumulées tous sites) seront de 4 000 Tonnes sur les 4 ans.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 275 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement : Financement 100% en propre. Aucune avance ne sera accordée. Délai de règlement des factures : 60 jours à compter de leur date d'émission par le titulaire. Les prix de l'AC (constituant des prix plafonds) sont fermes jusqu'au 31/05 /2023 puis mis à jour annuellement. D'autres modalités sont prévues au CCAP pour les bons de commande émis dans le cadre des MS.

II.2. Description

II.2.1. Title

Fourniture et livraison de sel de déneigement de classe B sur les sites pour la zone 2 (ASF-Aquitaine Midi Pyrénées et ASF-Sud-Atlantique Pyrénées)

Lot No: 2B

II.2.2.

Additional CPV code(s)

34927100 Road salt

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI1 Aquitaine

NUTS code: FRI3 Poitou-Charentes

NUTS code: FRJ2 Midi-Pyrénées

Main site or place of performance: Les sites d'ASF-Aquitaine Midi Pyrénées et ASF-Sud-Atlantique Pyrénées

II.2.4. Description of the procurement

Les quantités totales maximales tous sites confondus pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement de classe B (cumulées tous sites) seront de 11 000 Tonnes, sur les 4 ans.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 540 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement : Financement 100% en propre. Aucune avance ne sera accordée. Délai de règlement des factures : 60 jours à compter de leur date d'émission par le titulaire. Les prix de l'AC (constituant des prix plafonds) sont fermes jusqu'au 31/05 /2023 puis mis à jour annuellement. D'autres modalités sont prévues au CCAP pour les bons de commande émis dans le cadre des MS.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Fourniture et livraison de sel de déneigement de classe A et B sur les sites pour la zone 3 (ASF-Rhône Alpes Auvergne, ASF-Provence Camargue, ASF-Languedoc Roussillon et ESCOTA)

Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

34927100 Road salt

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ1 Languedoc-Roussillon

NUTS code: FRK1 Auvergne

NUTS code: FRK2 Rhône-Alpes

NUTS code: FRL0 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Main site or place of performance: Les sites d'ASF-Rhône Alpes Auvergne, ASF-Provence Camargue, ASF-Languedoc Roussillon et ESCOTA

II.2.4. Description of the procurement

Les quantités totales maximales tous sites confondus pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement de classe A et B, (cumulées tous sites) seront de 70 000 Tonnes, sur les 4 ans.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 4 050 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement : Financement 100% en propre. Aucune avance ne sera accordée. Délai de règlement des factures : 60 jours à compter de leur date d'émission par le titulaire. Les prix de l'AC (constituant des prix plafonds) sont fermes jusqu'au 31/05 /2023 puis mis à jour annuellement. D'autres modalités sont prévues au CCAP pour les bons de commande émis dans le cadre des MS.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement :

SOUS DOSSIER A

Pièce A1 - Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code

du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. Pièce A2 - Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

SOUS DOSSIER B - Capacité économique et financière

Pièce B1- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun

solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue

globale de l'accord-cadre, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 1 fois la part annualisée de la valeur estimée du lot concerné.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

SOUS DOSSIER C

Pièce C1 - Présentation d'une liste de références des principales fournitures de même nature, au cours des

trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les fournitures sont

prouvées par des attestations du destinataire (certificats de capacité), ou à défaut, par une déclaration de

l'opérateur économique.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Pour les lots 1 et 3 :

- 2 références de prestations relatives à la livraison de déneigement de Classe A pour un gestionnaire routier ou

autoroutier

et

- 2 références de prestations relatives à la livraison de déneigement de Classe B pour un gestionnaire routier ou

autoroutier

Pour le lot 2A :

- 2 références de prestations relatives à la livraison de déneigement de Classe A pour un gestionnaire routier ou

autoroutier

Pour le lot 2B :

- 2 références de prestations relatives à la livraison de déneigement de Classe B pour un gestionnaire routier ou autoroutier

Pièce C2 - Déclaration concernant le volume global annuel de sel de déneigement livré sur les 3 dernières périodes hivernales, ou équivalent.

Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français.

NOTA :

Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et /ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/06/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/06/2022 Local time: 13:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

1er semestre 2026

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargeront gratuitement le DCE par voie électronique via le site: <https://consultations-asf.safetender.com>

Les candidats devront s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments précisions ou rectifications.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2.

Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation.

Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite concourir.

Forme juridique de l'attributaire: les accords cadres seront attribués soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage (MOA) pour l'exécution de l'accord-cadre. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le MOA demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le MOA procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif.

Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1, au regard de leur capacité économique et financière, et de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Suite à cette évaluation, le MOA se réserve le droit de ne pas leur attribuer plus d'un certain nombre de lot(s). Démarrage prévisionnel des prestations : 2° semestre 2022
Pour chaque lot, la valeur estimée de l'article II.2.6 correspond au besoin maximum sur la durée totale de l'accord-cadre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Nanterre
Postal address: 179-191, avenue Joliot Curie
Town: NANTERRE CEDEX
Postal code: F-92020
Country: France
Telephone: +33 0140971010
Fax: +33 0147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Nanterre

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/05/2022